

---

## **Santé environnementale et santé au travail**

---

### **Microprogramme de deuxième cycle (santé environnementale et santé au travail)\*      2-488-6-0**

---

Ce programme est offert par la Faculté des études supérieures, en collaboration avec la Faculté de médecine.

La direction du programme est assurée par M. Adolf Vyskocil. Pour information, s'adresser au no 514 343-6134, télécopieur : 514 343-2200.

#### **Admissions – Dates limites**

- 15 juin pour le trimestre d'automne
- 1<sup>er</sup> novembre pour le trimestre d'hiver

### **Objectifs du microprogramme de deuxième cycle (santé environnementale et santé au travail)**

Le microprogramme de deuxième cycle (santé environnementale et santé au travail) vise l'enrichissement des connaissances et l'amélioration des qualifications de professionnels oeuvrant dans un domaine relié à la santé, à l'environnement ou à la toxicologie. Il permettra, dans un contexte de formation continue, la mise à jour et le développement de nouvelles compétences. Il permettra l'insertion dans les programmes de D.E.S.S. en environnement, santé et gestion des catastrophes, D.E.S.S. en toxicologie et analyse du risque ainsi qu'à la maîtrise en santé environnementale et santé au travail dans le respect de la structure de ces programmes.

### **Règlement pédagogique propre au microprogramme de deuxième cycle (santé environnementale et santé au travail)**

#### **1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en santé environnementale et santé au travail, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans un domaine des sciences de la santé, des sciences biologiques, en chimie, en physique, en génie chimique, en géologie, en géographie physique ou de tout autre diplôme jugé équivalent, avec une moyenne minimale de 70% (2,7 Université de Montréal).

#### **2. Programme et choix de cours**

Le programme comporte 15 crédits de cours de deuxième cycle. Ils se répartissent comme suit : un bloc de 6 crédits obligatoires et un bloc de 9 crédits à option.

#### **3. Durée de la scolarité**

La durée minimale de la scolarité est de un trimestre à temps plein et la durée maximale est de deux ans à compter de l'inscription initiale.

#### **4. Passage au diplôme (D.E.S.S.) ou à la maîtrise**

Les étudiants admis au microprogramme sont aussi admissibles au D.E.S.S. en Environnement, santé et gestion des catastrophes ou en Toxicologie et analyse du risque ou à la Maîtrise en santé environnementale et santé au travail avec travail dirigé ou avec stage (sous certaines conditions).

---

\* Le microprogramme conduit à une attestation d'études.

## Structure du programme

### Bloc A – Cours obligatoires (6 cr.)

TXL	6010	Introduction à la toxicologie, 3 cr.
MSN	6115	Santé et environnement I, 3 cr.

### Bloc B – Cours à option (9 cr.)

Parmi les cours des répertoires de santé environnementale et santé au travail (MSN), des diplômes en environnement et prévention (ENV) ou en toxicologie et analyse du risque (TXL).

ENV	6000	Modélisation et environnement, 3 cr.
ENV	6002	Les impacts environnementaux, 3 cr.
ENV	6003	La protection de l'environnement, 3 cr.
ENV	6005	Catastrophes et aspects juridiques, 3 cr.
ENV	6006	Gestion des menaces biologiques, 3 cr.
MSN	6018	Toxicologie industrielle, 3 cr.
MSN	6021	Gestion des risques en santé environnementale, 3 cr.
MSN	6022	Techniques d'évaluation des agents chimiques, 3 cr.
MSN	6023	Agents physiques : mesure et maîtrise, 3 cr.
MSN	6024	Ventilation et protection, 3 cr.
MSN	6025	Hygiène de l'environnement, 3 cr.
MSN	6026	Méthodes d'analyse de données, 3 cr.
MSN	6111	Hygiène industrielle I, 3 cr.
MSN	6112	Stratégies d'évaluation des risques, 3 cr.
MSN	6136	Principes de l'analyse du risque, 3 cr.
MSN	6138	Incertitude et caractérisation du risque, 3 cr.
MSN	6144	Communication et catastrophes environnementales, 3 cr.
MSN	6146	Modèles en analyse du risque, 3 cr.
MSN	6148	Catastrophes, urgences et santé, 3 cr.
TXL	6002	Méthodes analytiques en toxicologie, 3 cr.
TXL	6012	Toxicologie des médicaments, 3 cr.
TXL	6014	Toxicologie de l'environnement, 3 cr.
TXL	6016	Toxicologie agro-alimentaire, 3 cr.
TXL	6030	Évaluation du risque toxique I, 3 cr.
TXL	6031	Évaluation du risque toxique II, 3 cr.

2010-05-26